FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HX900D/NC

Date de compilation: 03/04/2012

Révision: 01/07/2016

N° révision: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: HX900D/NC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Robnor ResinLab Ltd
31 Athena Avenue
Elgin Industrial Estate
Swindon
Wiltshire
SN2 8EJ
United Kingdom
Tél: +44(0) 1793 823741
Fax: +44(0) 1793 827033
Email: eusds@robnor.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44(0) 1793 823741
(heures de bureau uniquement)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314; Acute Tox. 3: H311+H331; Acute Tox. 4: H302; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411

Effets indésirables: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Toxique par contact cutané ou par inhalation Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H311+H331: Toxique par contact cutané ou par inhalation
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

[suite...]

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS06: Tête de mort sur deux tibias

GHS07: Point d'exclamation

GHS09: Environnement

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: P260: Ne pas respirer les brouillards.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un médecin.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119497829-12-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
229-962-1	6864-37-5	-	Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1A: H314; Aquatic Chronic 2: H411	30-50%

[suite...]

ISOPHORONE DIAMINE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119514687-32-XXXX

220-666-8	2855-13-2	-	Skin Corr. 1B: H314; Acute Tox. 4: H302; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 3: H412	30-50%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Donner 1 grand verre d'eau à boire toutes les 10 minutes. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient et que la respiration est bonne, le mettre en position de réanimation. Si le blessé est conscient, veiller à le faire asseoir ou le faire coucher. Si la respiration devient saccadée, faire asseoir le blessé et lui faire inhaler de l'oxygène si disponible. Transférer à l'hôpital aussitôt que possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque de brûlures graves. Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Prévoir une douche de décontamination sur les lieux. Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

[suite...]

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Corrosif. En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique. Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit mécaniquement ventilé. Éviter tout contact direct avec la substance. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC1: Adhésifs, produits d’étanchéité.

[suite...]

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	600 ug/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	960 ug/m3	Les travailleurs	Locale
DNEL	Cutanée	60 ug/kg	Les travailleurs	Systémique
PNEC	Eau douce	400 ug/L	-	-
PNEC	Eau de mer	40 ug/L	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1.6 mg/L	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	17.4 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	1.74 mg/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	4.56 mg/kg	-	-
PNEC	Chaîne alimentaire	556 ug/kg	-	-

ISOPHORONE DIAMINE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	0.073 mg/m3	Les travailleurs	Locale
PNEC	Eau douce	60 ug/L	-	-
PNEC	Eau de mer	6 ug/L	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	3.18 mg/L	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	5.784 mg/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	578 ug/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	1.121 mg/kg	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit mécaniquement ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être utilisé lors de la manipulation.

Protection des mains: Gants imperméables.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

[suite...]

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Jaune clair

Odeur: Odeur irritante

Solubilité dans l'eau: Partially soluble

Viscosité: Non visqueux

Pt d'éclair °C: 122 Densité relative: 0.96

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

DERMAL	RBT	LD50	>200	mg/kg
DUST/MIST	RAT	4H LC50	0.4	mg/l
ORAL	RAT	LD50	>320	mg/kg

[suite...]

ISOPHORONE DIAMINE

DERMAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	1030	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (ac. tox. 4)	ING	Dangereux : calculé
Toxicité aiguë (ac. tox. 3)	INH DRM	Dangereux : calculé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque de brûlures graves. Risque de formation de cloques. Risque d'ulcération progressive si le traitement n'est pas immédiat. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de brûlure de la cornée. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque de brûlure corrosive du contour des lèvres. Risque de vomissement de sang. Risque de saignement de la bouche ou du nez.

Inhalation: Risque de respiration saccadée avec sensation de brûlure dans la gorge. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)

Daphnia magna	48H EC50	4.57	mg/l
FISH	96H LC50	22.4	mg/l
Scenedesmus Subspicatus	72H ErC50	>5	mg/l

ISOPHORONE DIAMINE

Daphnia magna	48H EC50	23	mg/l
FISH	96H LC50	110	mg/l
Scenedesmus Subspicatus	72H ErC50	>50	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable

[suite...]

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Partially soluble.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN2922

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: LIQUIDE CORROSIF TOXIQUE, N.S.A.
(2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE); ISOPHORONE DIAMINE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 8 (6.1)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Marine pollutant - 2,2'-DIMETHYL-4,4'-METHYLENEBIS(CYCLOHEXYLAMINE) ; ISOPHORONE DIAMINE

Code tunnel: E

Catégorie de transport: 2

[suite...]

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H311+H331: Toxique par contact cutané ou par inhalation

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H331: Toxique par inhalation.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RX900D ALL COLOURS

Date de compilation: 14/02/2011

Révision: 04/09/2018

N° révision: 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: RX900D ALL COLOURS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Robnor ResinLab Ltd
31 Athena Avenue
Elgin Industrial Estate
Swindon
Wiltshire
SN2 8EJ
United Kingdom
Tél: +44(0) 1793 823741
Fax: +44(0) 1793 827033
Email: eusds@robnor.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44(0) 1793 823741
(heures de bureau uniquement)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411; Eye Dam. 1: H318; Skin Irrit. 2: H315; -: EUH205

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: * H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

[suite...]

terme.

EUH205: Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion

GHS07: Point d'exclamation

GHS09: Environnement

Mentions d'avertissement: Danger

Conseils de prudence: * P261: Éviter de respirer les brouillards.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

EPOXY PHENOL NOVALAC - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119454392-40-XXXX

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
608-164-0	28064-14-4	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411	50-70%

1,4-BUTANEDIOL DIGLYCIDYL ETHER - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119494060-45-XXXX

219-371-7	2425-79-8	-	Acute Tox. 4: H302+H312+H332; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 3: H412; Eye Dam. 1: H318; Skin Irrit. 2: H315	10-30%

[suite...]

BISPHENOL A EPOXY RESIN (MW <700) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119456619-26-XXXX

500-033-5	25068-38-6	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

C13-C15 ALKYL GLYCIDYL ETHERS

268-358-2	68081-84-5	-	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319; Skin Sens. 1: H317; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. If irritation occurs or persists, seek medical attention. Transfer to hospital if neccessary.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

[suite...]

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC1: Adhésifs, produits d’étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

[suite...]

Ingrédients dangereux:

1,4-BUTANEDIOL DIGLYCIDYL ETHER

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	4.7 mg/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	6.66 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
PNEC	Eau douce	24 ug/L	-	-
PNEC	Eau de mer	2.4 ug/L	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/L	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	84 ug/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	8.4 ug/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	2.7 ug/kg	-	-
PNEC	Chaîne alimentaire	28 ug/kg	-	-

BISPHENOL A EPOXY RESIN (MW <700)

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Inhalation	12.25 mg/m3	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	8.33 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
PNEC	Eau douce	6 ug/L	-	-
PNEC	Eau de mer	600 ng/L	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/L	-	-
PNEC	Sédiments d'eau douce	996 ug/kg	-	-
PNEC	Sédiments marins	99.6 ug/kg	-	-
PNEC	Sol (agricole)	196 ug/kg	-	-
PNEC	Chaîne alimentaire	11 mg/kg	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Noir

Odeur: Aromate

Viscosité: Visqueux

[suite...]

Pt d'éclair °C: >93 Densité relative: 1.17

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

EPOXY PHENOL NOVALAC

DERMAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg

1,4-BUTANEDIOL DIGLYCIDYL ETHER

DERMAL	RAT	LD50	>2150	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	1118	mg/kg
VAPOURS	RAT	4H LC50	>11.3	mg/l

BISPHENOL A EPOXY RESIN (MW <700)

DERMAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
ORAL	RAT	LD50	>2000	mg/kg

[suite...]

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée. Peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

EPOXY PHENOL NOVALAC

ALGAE	72H ErC50	9.4	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	1.7	mg/l
FISH	96H LC50	1.5	mg/l

1,4-BUTANEDIOL DIGLYCIDYL ETHER

Scenedesmus Subspicatus	72H ErC50	110	mg/l
ZEBRAFISH (Brachydanio rerio)	96H LC50	24	mg/l

BISPHENOL A EPOXY RESIN (MW <700)

Daphnia magna	48H EC50	1.7	mg/l
GREEN ALGA (Selenastrum capricornutum)	72H ErC50	2.4	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	1.2	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable

[suite...]

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Rémanent.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Élimination des emballages: Faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ORTHO CRESOL NOVALAC EPOXY RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucune précaution particulière.

Code tunnel: E

Catégorie de transport: 3

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

[suite...]

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH205: Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

H302+H312+H332: Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.